

Réunion du Groupe-pays Liban

Jeudi 7 septembre 2006

Hôtel de Ville de Lyon (Salon Henri IV)

La réunion du groupe-pays Liban du 7 septembre 2006

Au cours de l'été 2006, le Liban a traversé un conflit particulièrement violent et destructeur. Face à l'ampleur de la crise, les collectivités françaises engagées dans des partenariats de coopération décentralisée pour le Liban ou simplement sensibilisées à la cause libanaise se sont mobilisées. Souhaitant soutenir et encourager cette mobilisation et favoriser une mise en cohérence des initiatives des collectivités, Cités Unies France a souhaité réunir le groupe-pays Liban dès le mois de septembre. A la demande du Comité des Maires Libanais, l'invitation a été élargie à plusieurs réseaux de collectivités européennes ainsi qu'aux partenaires institutionnels et bailleurs de fonds engagés au Liban, afin de permettre l'émergence de synergies entre l'ensemble de ces acteurs.

La réunion a ainsi rassemblé à l'Hôtel de ville de Lyon, sous la présidence de Jean-Michel Daclin Maire-adjoint de Lyon, Vice-président de la communauté urbaine du Grand Lyon et président du groupe-pays Liban de Cités Unies France, plus de 70 participants, représentant près d'une trentaine de collectivités françaises et européennes, ainsi que plusieurs bailleurs de fonds.

Ordre du jour

10H00-10H30

I/ Accueil café et introduction générale

Jean-Michel Daclin, Président du groupe-pays Liban

10H30-11H30

II/ Le conflit au Liban

- Le contexte libanais actuel
- La coopération franco-libanaise dans ce contexte : tour de table des acteurs de la coopération décentralisée



11H30-13H00

III/ Élaboration d'un programme de travail pour le groupe-pays Liban

- Identification des besoins
- Redéfinition des axes de coopération décentralisée franco-libanaise, nouvelles modalités de travail avec les bailleurs de fonds
- Coopération et complémentarités avec les bailleurs de fonds (Banque Mondiale, AFD ...)
- Définition de la coopération avec les collectivités européennes

13H00-15H00

Poursuite des débats autour d'un déjeuner de travail

15H30-16H30

Conférence de presse

Le conflit au Liban

La présence exceptionnelle de son **Excellence M. Soufan, Ambassadeur du Liban auprès des Nations Unies**, a permis d'apporter un éclairage sur le conflit et sur ses conséquences pour le Liban.

La résolution 1701 adoptée par le Conseil de sécurité des Nations Unies le 11 août 2006, à l'unanimité de ses quinze membres, appelle le Hezbollah à cesser immédiatement toutes ses attaques et Israël à cesser immédiatement toutes ses opérations militaires offensives au Liban. Cette résolution met un terme à un conflit de plus d'un mois, dont les dommages pour le Liban sont particulièrement lourds. La guerre a tué près de 1100 civils, blessé plus de 4000 personnes et déplacé plus d'un quart de la population civile libanaise. Au delà des pertes humaines et des destructions physiques, c'est le cycle économique libanais qui s'est interrompu, projetant le pays dans une situation de grande fragilité économique. Les dommages sur l'économie locale, les infrastructures et les administrations publiques sont nombreux, et mettent en péril la reprise économique du pays sur le moyen terme.

Les besoins en terme de réparation et restauration des villes sont évalués à 3 milliards de dollars.



L'implication des collectivités françaises et européennes dans la reconstruction des villes libanaises est la bienvenue, mais elle doit s'inscrire, en raison du faible degré de décentralisation au Liban, dans une démarche de concertation avec l'Etat libanais.

M. Jamali, Maire de Tripoli et vice-président du comité des maires libanais a également apporté un témoignage de la situation libanaise. Le Liban sort profondément meurtri du conflit : les conséquences du conflit sont économiques, sociales, humaines et le Liban aura besoin d'appuis extérieurs pour faire face à la crise. Plus de 30 000 logements ont été détruits, le Liban a perdu 70% de son PNB, plus de 50 000 libanais qualifiés ont fui le pays, près de 120 000 ouvriers ont perdu leur travail, le littoral libanais est pollué par une marée noire. Alors que le taux de croissance s'élevait à 6% à la fin du mois de juin 2006, il est désormais négatif, le pays a perdu la confiance des investisseurs étrangers.

De nombreuses villes sont touchées par les destructions, notamment dans le Sud du pays. Les villes épargnées par les destructions matérielles doivent faire face aux afflux de réfugiés. Dans ce contexte, les villes libanaises ont besoin de voir leurs capacités municipales se renforcer afin de faire face aux conséquences de la guerre. Le comité des Maires libanais souhaiterait que le pouvoir central, submergé par les demandes de reconstruction, associe les municipalités dans le processus de reconstruction, notamment pour ce qui est de la reconstruction des villes. Le développement de la coopération décentralisée constituera un soutien de taille pour les villes libanaises confrontées au défi de la reconstruction et du développement des villes.

La coopération décentralisée franco-libanaise

M. Jérôme Pasquier, Directeur adjoint de la DGCID a participé à la conférence de Stockholm sur la reconstruction au Liban. La France a débloqué 20 millions d' Euros d'aide humanitaire et 20 millions d'euros pour la reconstruction.

L'Etat français a également débloqué une enveloppe de 300 000 Euros auprès de l'Ambassade de France à Beyrouth afin d'appuyer les projets de coopération décentralisée.

M. Bertrand Gallet, Directeur Général de Cités Unies France a constaté, concernant l'engagement des collectivités françaises au Liban, que les collectivités étaient relativement mal outillées pour répondre aux crises humanitaires et que l'on observait un décalage entre les capacités des collectivités et l'ampleur des besoins.

Cependant, l'élan de solidarité des collectivités pourra être véritablement optimisé en terme d'efficacité si :

- les collectivités cherchent à travailler collectivement. En ce sens, un comité de pilotage présidé par la ville de Lyon et le Comité des Maires Libanais, pourrait centraliser les



besoins des villes libanaises et les volontés et compétences de coopération des collectivités françaises et européennes.

- les possibilités de collaboration entre les bailleurs de fonds et les collectivités territoriales sont explorées. La Banque Mondiale et le Programme des Nations Unies pour le Développement se sont montrés intéressés par ce type de collaboration.
- l'action internationale des collectivités françaises favorise un renforcement du Comité des Maires.

Béchar Odeimi, Directeur du Bureau Technique des Villes Libanaises et représentant de CGLU à Beyrouth a réalisé une rapide enquête auprès d'une quinzaine de maires libanais afin d'identifier leurs besoins. Il semble, à l'issue de cette enquête, que les élus locaux libanais parlent davantage de développement sur le moyen terme que de reconstruction. Plusieurs municipalités, pourtant très durement touchées par la guerre (telles que Balbeck, Tyr...), estiment qu'il faudrait désormais réfléchir à l'élaboration d'un CDS (plan stratégique de développement). Les maires souhaitent qu'une réflexion soit menée sur les moyens d'accompagner les villes dans leur développement local. Les maires libanais constatent également une dispersion de la puissance publique, qui se caractérise par un manque de moyens financiers et humains latent au sein des municipalités. Les besoins recensés couvrent de nombreux domaines : le domaine médical, les questions environnementales, la reconstruction des infrastructures...

Les collectivités libanaises voient d'un très bon œil l'accompagnement de la reconstruction par les collectivités françaises et européennes.

Plusieurs collectivités ont présenté leurs initiatives depuis le déclenchement de la guerre.

- **La ville de Perpignan**, jumelée avec Tyr depuis 1998, a participé avec l'ONG Première Urgence à l'acheminement de deux convois humanitaires. Un troisième partira au moins d'octobre avec du matériel médical. La ville réfléchit désormais à la façon dont elle pourrait réorienter ses projets de coopération décentralisée (et les cofinancements du Ministère des affaires étrangères) vers des projets plus à même de répondre aux nouveaux besoins de son partenaire.
- La **communauté urbaine de Lille**, présidée par Pierre Mauroy a débloqué une aide d'urgence de 30 000 Euros. 20 000 Euros ont été alloués à la fondation du Secours populaire de Lille, les 10 000 restant ont été versés à une association libanaise de Saïda. La communauté urbaine de Lille souhaite apporter son concours dans le cadre d'une mise en synergie des collectivités européennes pour les collectivités libanaises.
- La **ville de Turin**, qui préside actuellement le groupe Euromed des Eurocités, souhaite s'associer à l'initiative des collectivités européennes pour les villes libanaises



- Le **Conseil régional de Rhône Alpes** a débloqué 50 000 Euros en direction de son partenaire. Il souhaite poursuivre les actions bilatérales de coopération décentralisée tout en s'inscrivant dans une démarche collective
- La **région Provence Alpes Côtes d'Azur** coopère avec une association de communes de la région du Tyr. Cette région a été fortement touchée par les bombardements. Dès le cessez-le-feu, une mission a été dépêchée sur place afin de rencontrer les partenaires. 200 000 Euros ont été débloqués pour le Liban. Il semble important de montrer un front uni de collectivités françaises et européennes mobilisées pour le Liban et d'envisager dans cet objectif les modalités de coordination avec les institutions internationales.
- **La ville de Barcelone** a insisté sur la nécessité de travailler collectivement afin de pouvoir avoir accès aux fonds existant pour le Liban. Dans cet objectif, il faut s'appuyer, côté libanais, sur le BTVL. Cités Unies France, pour CGLU, pourrait du côté européen, constituer une plateforme recensant les compétences et volontés des collectivités européennes mobilisées pour le Liban.
- **La ville de Venise** a témoigné de sa volonté de se coordonner avec les villes européennes pour soutenir les villes libanaises. Dans les prochains mois, la ville de Venise se déplacera dans le cadre du programme Medpact, sur un projet d'éducation stratégique et souhaiterait lier cette activité au programme de travail qui se mettra en place par les collectivités européennes.
- **La ville de Marseille** est fortement impliquée dans le cadre d'accords de partenariat avec les villes de Beyrouth et de Tripoli. Ces coopérations bilatérales seront bien entendues poursuivies et réorientées le cas échéant en fonction des besoins exprimés. Pour ce faire, la ville est prête à mettre à disposition toute l'expertise dont elle dispose.
Par ailleurs, dans le contexte de l'après guerre, la ville soutient la démarche des collectivités européennes en faveur du processus de reconstruction conduit par le gouvernement libanais et à ce titre propose de mobiliser le Pôle International de Compétences en Développement Urbain pour la Méditerranée - PICDUM - qu'elle anime avec le gouvernement français et le bureau de la Banque Mondiale à Marseille. Dans le cadre de cette initiative multilatérale le portage politique ainsi que les méthodes de travail doivent être précisées. Enfin, la ville rappelle qu'elle a participé à l'opération "un bateau pour le Liban" en fournissant 3 tonnes de matériel destiné aux pompiers de Beyrouth qui ont signé un protocole de coopération avec le Bataillon des Marins pompiers de Marseille.
- **Le conseil régional d'Ile de France** réfléchit aux nouvelles orientations à donner à sa coopération avec le Liban. La région reconnaît la nécessité d'une coordination, notamment en vue d'une identification des besoins.

Cités et Gouvernements Locaux Unis, a suivi depuis le déclenchement du conflit au Liban les mobilisations des collectivités. La réunion du 7 septembre apparaît comme une occasion



unique de mettre en place une action coordonnée des collectivités et de montrer que les villes sont au centre de toute démarche de développement local et qu'elles sont à même de porter ce développement local, en lien étroit avec le gouvernement libanais. Il serait intéressant de pouvoir revenir, à l'occasion du conseil mondial de CGLU, qui se tiendra du 29 octobre au 1^{er} novembre 2006 à Marrakech, avec les différentes commissions de CGLU concernées par cette initiative (Commission coopération décentralisée, diplomatie des villes et Méditerranée) sur l'avancée de cette coordination des collectivités pour les collectivités libanaises. Dans l'attente de cette échéance, une première démarche d'assistance technique pourrait mobiliser dans les semaines à venir des experts, afin de mettre en place une situation de dialogue de la diplomatie des villes.

Les organismes internationaux et bailleurs de fonds

La Banque Mondiale est une institution créée et composée par les Etats. Néanmoins, la Banque Mondiale se dit prête, si le gouvernement libanais le lui demandait, à rechercher des pistes de travail en appui aux collectivités locales libanaises. Les 19 et 20 septembre prochain, le Conseil de la Banque Mondiale devrait examiner l'ouverture d'une aide spécifique à la reconstruction, notamment avec une ligne de subvention, au gouvernement libanais. Dans cette perspective, la Banque Mondiale pourrait envisager, sur demande du gouvernement libanais, qu'une partie de ces fonds soit orientée vers des projets de reconstructions portés par les collectivités libanaises. Les collectivités européennes regroupées en « réseau de collectivités pour les villes libanaises » pourraient utilement apporter dans ce cadre une assistance à maîtrise d'ouvrage aux villes libanaises pour leurs projets de reconstruction. Afin que les collectivités puissent être reconnues comme légitimes et compétentes dans ce rôle, il est noté avec intérêt le projet que dès les jours à venir, une mission exploratoire, composée de représentants des collectivités européennes, se constitue afin de contacter le gouvernement libanais et d'identifier avec lui les besoins des villes libanaises, assurer une visibilité à la mobilisation observée et procéder à une évaluation technique. Cette mission permettrait aux collectivités de se positionner dès les débuts de la reconstruction au Liban comme des acteurs à part entière de la reconstruction des villes.

L'Agence Française de Développement (AFD) a envoyé les 7 et 8 septembre une mission au Liban afin de fixer le cadre et les secteurs d'intervention. Une nouvelle mission technique aura lieu à la fin du mois de septembre afin d'identifier les besoins. L'AFD a exprimé son intérêt de voir les collectivités françaises se coordonner et proposer leur expertise.

Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) encourage également l'initiative d'une coordination de l'action internationale des collectivités pour le Liban. En tant qu'agence internationale, le PNUD promeut une logique multilatérale dans



un objectif de développement territorial. A cet effet, le PNUD est disposé à mettre à disposition des collectivités engagées au Liban un cadre juridique d'intervention que constitue le programme ART Gold. ART Gold est l'acronyme d'« appui aux réseaux Territoriaux et thématiques et Governance and Local Development ». Il s'agit d'une approche tripartite (Gouvernance locale et développement décentralisé ; création d'un environnement favorable au développement local ; coopération internationale et globale pour le développement local) qui a pour but de soutenir les communautés dans leurs efforts pour atteindre le développement dans le cadre des plans internationaux concernant les Objectifs du Millénaire. Au Liban, le programme ART Gold permet aux villes et municipalités, et autres structures de gouvernance locale dans le monde entier, comprenant des associations et institutions de gouvernance locale, de collaborer directement avec les institutions et municipalités libanaises dans le cadre du programme de coopération décentralisée ART Gold.

Conclusions et perspectives

Jean-Michel Daclin a proposé la mise en place pour la mi-septembre d'une mission exploratoire restreinte, composée de collectivités françaises et européennes, qui permettra aux collectivités européennes de proposer au gouvernement et aux municipalités libanaises leur appui pour la reconstruction des villes libanaises, de montrer qu'elles sont prêtes et opérationnelles pour travailler avec les institutions internationales, et de mettre au point un programme d'actions concrètes à engager rapidement.

Un comité politique composé du Comité des Maires pour le Liban et du groupe-pays Liban de Cités Unies France en lien avec la ville de Lyon travaillera auprès des interlocuteurs (bailleurs de fonds, gouvernements, associations de pouvoirs locaux) afin de définir un programme d'aide à la reconstruction. Ce comité politique sera appuyé par un secrétariat technique.

Lors du conseil mondial de CGLU à la fin du mois d'octobre prochain, une réunion portant sur la reconstruction des villes libanaises pourrait être organisée, sous l'égide des Commissions « Coopération Décentralisée », « Méditerranée » et « Diplomatie des Villes » de CGLU.

Une mission politique se rendra au Liban à la fin de l'année et rassemblera les collectivités françaises et européennes engagées au Liban autour d'une conférence sur le thème de la reconstruction des villes et inaugurer le lancement de ce programme.

Une prochaine réunion du groupe-pays Liban réunira courant octobre 2006 les collectivités afin de débattre plus amplement sur le contenu qu'elles souhaitent donner au programme d'aide à la reconstruction, de présenter les conclusions de la mission exploratoire, de faire un tour de table complet des actions de coopérations de chacune des collectivités en direction



des partenaires libanais et de revenir sur les fonds débloqués par l'ambassade de France en direction de la coopération décentralisée.

Annexes

Relevé de décisions suite à la réunion du groupe-pays Liban de Cités Unies France en vue de la conférence de presse

Jeudi 7 septembre 2006

La réunion du groupe pays-Liban du 7 septembre à Lyon a permis de faire travailler ensemble des collectivités locales européennes et libanaises, en présence de l'Etat libanais, mais aussi les grands bailleurs de fonds internationaux tels que la Banque mondiale, l'Agence Française de Développement ou encore le PNUD.

Cette rencontre initiée par la Ville de Lyon et Cités Unies France doit aboutir à la création d'une instance de coordination de l'action des collectivités européennes, interface du Bureau Technique des Villes Libanaises (CGLU Liban).

Dans cet objectif, les différents acteurs présents se sont accordés sur un programme de travail en trois points, à mettre en place immédiatement :

- Mise en place d'une mission d'expertise des collectivités locales européennes, en lien avec l'Etat libanais, la Banque Mondiale, l'AFD,...
- Définition d'un plan d'action des collectivités locales européennes, consécutif à la mission d'expertise de septembre. Celui-ci devra s'inscrire dans le plan de reconstruction élaboré par le gouvernement libanais. Les villes libanaises et les bailleurs de fonds seront fortement impliqués dans la conception de ce programme.
- Avant la fin de l'année 2006, une conférence réunissant les collectivités locales européennes et libanaises portant sur l'apport de la coopération décentralisée à la reconstruction du Liban, doit se tenir à Beyrouth. La tenue de cet événement se déroulera en synergie avec la rencontre entre les bailleurs de fonds internationaux et l'Etat libanais.